

1650 März 8., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOREN BENOIT II CIZE], BARON DE GRESY,
[AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN]

"Par celle que i'ay l'honneur d'escrire aux Jllustrissimes Seigneurs [Ammann und Rat] du Canton de Zug, vous remarquerés ma conduite pour les inviter à une favorable resolution pour le renouvellement de l'alliance avec S.A.R. [Herzog K a r l E m a n u e l II.] mon Maistre: vous iugerés bien ... que ie n'en peu prattiquer une autre pour ne mettre en compromis la reputation de sad.^{te} A.R., ce qui pourroit arriver si Je fesois faire une assemblé [- die nächste Zusammenkunft der V kath. Orte fand vom 11.-12. Mai 1650 in Luzern statt, diese aber scheint nicht auf das Begehren des Ambassadors zustandegeworden zu sein; Stadt und Amt Zug war dabei nicht durch Zurlauben vertreten -]¹, et que dans icelle l'on me donna l'exclusive sur la recherche que Je fais: si Mess.^{rs} du Canton de Zug ainsy que les autres se porteront à une bonne resolution, l'on fera faire une assemblé des [VI] Cantons [cath.] alliés [VII ausg. SO] pour conclurre, et passer l'acte, et en suite les autres cerimonies.² De croire de vouloir porter dans quelque prolong ce renouvellement d'alliance, et que S.A.R. puisse faire des offres plus considerables, l'on se trompe, puisque la guerre [der damals noch stets zwischen Frankreich und Spanien herrschte und der bis zum Pyrenäenfrieden 1659 andauern und dabei auch Savoyen in Mitleidenschaft ziehen sollte] continuant, ses estatz se ruineront tous les iours plus, et elle aura moins de commodité à donner les satisfactions qu'elle desireroit bien, et peut estre que faute des moiens, elle ne se treuveroit pas mesme en estat à la fin d'un prolong de renvoyer icy un ministre pour reprendre ceste negociation Vos Jllustrissimes Seigneurs pourroient sur cela faire quelque consideration pour esvitter la croianse qu'autrement l'on pourroit prendre qu'ils aiment mieux laisser terminer, et finir l'allianse; de sorte que Je vous prie ... si faire se peut, qu'ils se portent plustost au renouvellement qu'a toutte autre resolution. C'est ceque ie me promes de la courtoisie de ces Mess.^{rs}, et de la vostre, me disant ...".

1) s. EA VI 1, 28 (Nr. 24)

2) Zum weiteren Verlauf s. AH 73/123 Anm. 4